

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 septembre 2014

CP2014_09_12
id. 1171

L'an deux mille quatorze le vingt neuf septembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBERT, M. ASTOUL, M. BAYLET, M. CAPAYROU, M. DESCAZEUX, M. EMPOCIELLO, M. GONZALEZ, M. HEBRAL, M. LAVABRE, M. MARTY, M. MASSIP, M. QUEREILHAC, M. ROGER, M. ROSET

Absent(s) :

M. CAMBON

Hors de la présence de :

M. GONZALEZ qui n'a pas participé au vote.

**DÉSIGNATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE TARN-ET-GARONNE HABITAT**

Par délibération de la Commission Permanente du 22 juillet 2008 prise en application du décret du 18 juin 2008 fixant la composition du Conseil d'Administration et l'organisation de la gouvernance des offices publics de l'habitat, le Conseil Général a arrêté à la fois la configuration de ce conseil (23 membres) et sa composition.

Au titre du collège «personnalités qualifiées, le Grand Montauban Communauté d'Agglomération (GMCA) était représenté par Monsieur CROISY.

Par courrier en date du 31 juillet 2014, Tarn-et-Garonne Habitat nous fait part de la désignation de Madame Laurence PAGES, en tant que représentante du GMCA, en remplacement de Monsieur CROISY.

Vous êtes invités à prendre acte de cette désignation, laquelle sera portée à la connaissance de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne et de Monsieur le Président de Tarn-et-Garonne Habitat.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de la Commission Permanente du 22 juillet 2008 arrêtant à la fois la configuration du Conseil d'administration de Tarn-et-Garonne Habitat (23 membres) et sa composition,

Vu le courrier de Tarn-et-Garonne Habitat en date du 31 juillet 2014,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte de la désignation de Madame Laurence PAGES, en tant que représentante du GMCA, en remplacement de Monsieur CROISY.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET